

ÊTRE A LA HAUTEUR DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, TERRITORIAUX ET DES ATTENTES DES USAGERS.

**Le « ferroviaire » est un enjeu majeur
pour les dix prochaines années.**

Face à l'urgence climatique, le transport par rail, moyen de transport le plus décarboné, doit devenir la **priorité absolue** en matière d'investissements et de moyens de fonctionnement.

La ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, et l'ensemble des territoires qu'elle dessert, sont au cœur de cet enjeu.

Non seulement le schéma directeur en cours d'exécution doit être entièrement financé, mais il doit être mis en œuvre dans les délais fixés, c'est-à-dire **2025**. C'est un impératif lié à l'aggravation de l'état du matériel roulant et des infrastructures non encore rénovées.

Cela signifie :

- Régénération **totale** de la ligne ; première phase de modernisation **financée intégralement**, permettant l'arrivée des 16 nouvelles rames qui doivent **être aptes à circuler avec le givre et par forte chaleur** ;
- les gains de temps sur toute la ligne avec 2 allers-retours Paris-Limoges en **2h49** et leur prolongation jusqu'à Toulouse ;
- **11 AR**, permettant de conforter TOUTES les dessertes actuelles et les améliorer pour toutes les gares.

Toutefois, cela ne sera pas suffisant pour répondre aux enjeux que nous venons de rappeler.

C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du Plan annoncé par la Première Ministre, Madame Elisabeth BORNE, de 100 Md€ d'ici 2040, **la ligne POLT doit recevoir les crédits nécessaires à ces enjeux.**

Cela suppose :

- **Un accroissement de la circulation des trains de jour et de nuit et des dessertes** pour répondre efficacement aux objectifs environnementaux et de la SNCF de doubler le nombre de passagers d'ici 2030.
Les 14 allers-retours sont donc un impératif absolu pour réaliser ces objectifs. Cela appelle la commande, dès maintenant, de 4 ou 5 rames supplémentaires.
- **L'amélioration des correspondances** et des dessertes interrégionales
- **La régénération** et la régularisation totale des **caténaires**, ainsi que la modernisation de la **signalétique et de la signalisation** sur toute la ligne de Paris à Toulouse.
- **Obtenir les gains de temps supplémentaires** souhaités par les usagers et les forces économiques de nos territoires, afin de parvenir à un Paris-Limoges à 2h30 (dans un premier temps à 2h40) et ainsi, contribuer à renforcer leur attractivité et leur égalité avec les autres territoires du pays.
- **Le développement du fret public** dans tous nos territoires, indispensable à la relance industrielle et économique, en faveur de l'environnement et de la sécurité routière.

Avant que ces investissements portent complètement leurs fruits, **il n'est pas acceptable que la circulation des trains continue de se dégrader** : manque de personnels, maintenance de matériel mal assurée, vieillissement accéléré des infrastructures non encore régénérées.

En outre, les travaux d'infrastructures en cours de réalisation sur une voie doivent pouvoir, tout en respectant les normes de sécurité, permettre des circulations sur la ou les autre(s) voie(s) disponible(s) afin d'éviter toute suppression ou détournement de train, préjudiciable aux voyageurs et aux territoires.

Aussi, nous avons bien noté les avancées concernant le traitement du givre et l'engagement qu'aucun train ne serait supprimé cet hiver pour cause de givre.

Nous avons bien accueilli l'effort de mettre un aller-retour supplémentaire, permettant un plus grand nombre de dessertes, qu'il convient de pérenniser dans toutes les gares, sans exception.

Nous sommes satisfaits de la réunion d'un groupe de travail pour atteindre l'objectif des 14 AR.

Mais cela ne peut exonérer de l'effort immense à fournir sur le fonctionnement actuel des trains.

Ni les usagers, ni les entreprises, ni nos territoires ne tiendront encore deux à trois ans, en subissant ce que le Ministre lui-même a appelé « **des galères** », totalement insupportables.

Si le ferroviaire est reconnu comme une priorité, il faut en tirer toutes les conséquences : politiques, financières, économiques, écologiques et d'organisation. Et cela vaut davantage encore pour une ligne de 712 km, vitale pour une grande partie du territoire national et dont l'unicité, pour un aménagement du territoire cohérent, doit être préservée.

Assemblée générale d'ULPOLT

Châteauroux, le 14 octobre 2023